Pépilou
Crèche | Multi-accueil

Photo Richard Kalvar © Magnum

Rapport d'activité 2021

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant

Pépilou

SOMMAIRE

INTRODUCTION

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP

- Présentation de la crèche 6

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

- Répartition des temps d'accueil 8

TRAVAIL EN PARTENARIAT

- Les partenariats et les conventions 11
- Travailler avec les familles 11

ORGANISATION DE L'EAJE

- Le projet d'établissement 13
- L'organisation interne 14
- La démarche qualité 14

RESSOURCES HUMAINES

- Organigramme 16

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

INTRODUCTION

UNE CRECHE POUR TOUS !

La crèche Pépilou s'inscrit dans la continuité de la crèche Les PEP'itous.

L'association Les PEP 69/ML a souhaité élargir l'accueil d'enfants en situation de handicap par celui de l'accueil d'enfants malades.

L'approche inclusive se poursuit avec un tiers des 24 places d'accueil pour les enfants en situation particulière.

Ouverte en Novembre 2016, la crèche Pepilou offre un espace où la mixité entre tous les enfants est effective, un lieu dans lequel ils peuvent se sentir être enfant, les soins nécessaires à certain devenant secondaires puisqu'inclut sur le temps d'accueil.

Les locaux spacieux conçus autours d'un jardin très lumineux, offrent aux enfants, parents et professionnels, un lieu agréable à investir.

.

L’association Les PEP 69/ML, membre engagé du réseau national PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l’Enseignement Public (aujourd’hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l’Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l’école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l’éducation, à la prise en compte et à l’accompagnement de l’enfant, de l’adolescent et de l’adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décloisonnement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l’organisation néolibérale et d’en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l’ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d’une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l’école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d’une société d’égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l’appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l’éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l’économie sociale et solidaire et du mouvement d’éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d’euros d’activité.

Dans le territoire du Rhône, l’association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l’Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l’initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd’hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L’association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l’enfance (internats sociaux et services d’accompagnement de mineurs non accompagnés), de l’action médico-sociale (dont l’action médico-sociale précoce, l’accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d’accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d’accompagnement (PASS’MNA), et un service d’accueil familial (MNA SAS),

- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Présentation de la crèche

La crèche PEPILOU a un agrément de 24 places, 220 jours par an. L'agrément est modulé pour offrir la moitié des places sur les vacances d'automne, d'hiver et de printemps, les familles ayant moins de besoins sur ces périodes.

LES OBJECTIFS DE CET ETABLISSEMENT

Accueillir tous les enfants et offrir une possibilité d'épanouissement et de socialisation précoce des enfants en situation de handicap et, ou malades.
Prendre appui sur l'expérience des parents pour individualiser les accueils.
Promouvoir la crèche comme un lieu de vie et non de soins même si les soins sont nécessaires à la vie.
Affirmer le vivre ensemble avec et selon les différences de chacun, dans le respect des besoins individuels, et la limite du collectif.
L'adaptation des professionnelles aux demandes et besoins des enfants est un principe de travail.
Le travail pluridisciplinaire en intra apporte une richesse d'observation et de réflexion des situations, des réponses apportées et des complémentarités avec les partenaires.

La crèche est domiciliée au 5 rue Jean Baptiste Durand à Villeurbanne.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

S’ADAPTER AUX BESOINS DES FAMILLES

La crèche accueille des enfants de 10 semaines jusqu’à leur scolarisation ou à leur 6 ans pour les enfants en situation particulière.

En lien avec la Ville de Villeurbanne, les demandes d’accueil liées à l’emploi sont centralisées au KID et étudiées en commission d’admission par quartier.

Les demandes pour les enfants en situation de handicap et malades peuvent être directement faites sur la crèche par les parents, orientés par les partenaires de soins, ou par la Ville, ou par l’hospitalisation à domicile (HAD).

Les accueils peuvent évoluer dans l’année passant de l’occasionnel au régulier, ou s’ajouter l’un à l’autre pour s’adapter aux besoins des familles et aux soins des enfants.

Répartition des temps d'accueil

	Année	< de 1 an	de 1 à 2ans	de 2 à 4 ans	de 4 à 6 ans	TOTAL	Nbre d'heures d'accueil réalisées annuel	Nb d'heures d'accueil d'enfants à besoin spécif.
Temps réguliers	2020	10	9	29	4	42		
	2021	*12*	*12*	*29*				
Temps occasionnels	2020	1	2	10		13		
	2021	*0*	*0*	*3*	*0*	*3*		
Dont en situation de handicap	2020	0		9	4	14		3.265,58
	2021	*0*	*0*	*11*	*6*	*17*		
Dont enfants malades	2020	1	2	7		10		677,55
	2021			*2*				
Dont urgences	2020	2	2	5	0	9		
	2021	*2*				*2*		
Taux d'occupation	2020					58,61%		
	2021					*67,29%*		
TOTAUX	2020	11	11	39	4	65	23.996 sur 40.939 h	3.943 h soit 16.97%
	2021	*12*	*14*	*32*	*4*	*62*	*30.444h sur 45.243 h potentielles*	*5.887 h soit 19,33%*

Les nombre d'enfants accueillis est maintenu : les sorties de juillet sont remplacées par les entrées de septembre : cette année les familles ont eu des difficultés à accepter les adaptations en juillet et il a fallu les retarder en septembre dans le contexte sanitaire que l'on connait : Le dernier trimestre a été très irrégulier en termes de présence des enfants comme du personnel.

Cette année 2021 toujours accompagnée par la COVID 19 a subi les conséquences de la crise sanitaire notamment avec l'adaptation des consignes sur les accueils sans évolution officielles des procédures concernant les EAJE : La limitation en nombre des accueils ne permet pas le remplissage, le nettoyage reste indispensable pour assurer la sécurité sanitaire de tous, et comme partout, les départs de personnels impossibles à remplacer à hauteur de qualification.

Malgré tout, le taux d'occupation reste stable par rapport à 2020 et le nombre d'inscrits aussi ! Le nombre d'enfants en situation de handicap ou d'enfants malades reste le même puisque nous n'avons répondu qu'à deux demandes sur 2021 : les autres étaient déjà présents en 2020. Le nombre d'heures de présence de ses enfants a augmenté sur cette année, ce qui montre Que les accueils de ses enfants a été très régulier et que la confiance de ses familles est retrouvée.

En décembre 2021 nous sommes à 33 enfants inscrits, comme l'an dernier, malgré les directives de limitation à 30. L'accueil d'enfants en situation particulière en attente devient une priorité tout comme l'augmentation du taux d'occupation.

Tout comme l'an dernier, la répartition entre régulier et occasionnel montre que, étant limité sur le nombre d'inscrits, le choix a été fait d'accueillir des enfants de façon programmée afin de ne pas démultiplier les croisements.
Très peu d'accueil occasionnel donc, ce qui a empêché de remplir la crèche sur les absences programmées notamment.

Provenance des enfants en situation particulière entrés en 2021	
CAMSP	1
PMI	
Associations Plateforme…	1
HAD	

Les deux nouveaux enfants accueillis cette année nous ont été adressés par le CAMSP de Fontaines et ACOLEA avec qui nous avons convenu que des accueils étaient pensables pour des enfants en famille d'accueil. Le travail commun entre partenaires a permis la scolarisation en janvier 2022 de l'une d'entre elle.

Répartition de l'ensemble des enfants accueillis dans l'année en fonction des déficiences / maladies											
	Déf. intellectuelles	Autisme - TED	En cours de diagnostic	Déf. auditives	Déf. visuelles	déficiences motrices	Déf. Métabo-lique	cérébro-lésions	Poly-handicap	Maladie	**TOTAUX**
à titre principal	3	2	3	1		4	1	1	2		**17**
à titre associé					2					3	

Sur ces 17 enfants accueillis, 7 sont sortis du fait de leur âge (3 ans ou 6 ans) : 5 sont entrés à l'école de proximité en parallèle des soins de rééducation, 2 étaient déjà accueillis très partiellement à l'école dans l'attente d'un établissement spécialisé qu'ils n'ont pas obtenus alors qu'ils ont eu 6 ans.

Les enfants en situation particulière accueillis en 2021 sont tous âgés de 3 à 6 ans.
Les deux entrées de l'année ont 3 ans et demi et 3 ans. Nous n'avons pas eu de demande pour des tous petits et les demandes de temps très partiel sont en attente à cause de la limitation des inscriptions dictée par la crise.

TRAVAIL EN PARTENARIAT

LA CRECHE PEPILOU DANS LES RESEAUX

La crèche Pepilou est dans différents réseaux : Commissions d'admission avec la Ville de Villeurbanne, Point infos Enfance, partenariat avec les CAMSP et l'HAD, EAJE du quartier sont autant de lieux et de partenaires qui permettent de répondre aux besoins spécifiques des enfants accueillis et de leurs familles.
Un nouveau partenariat avec l'accueil familial d'ACOLEA se met en place (2 enfants cette fin d'année).

Sur le quartier, une collaboration avec le Relais d'assistants-tes maternels-les pour des temps d'animation communs à la crèche se dessine (accueil d'une semaine d'une assistante maternelle pour un « stage découverte » ayant pour projet l'ouverture d'une MAM).
Un partage d'espace se mettra en place avec la maison sociale du quartier où nous profiterons régulièrement d'une salle spacieuse aménagée seulement de tapis de sol, ce qui laisse place à de possibles activités physiques adaptées à l'âge des enfants présents et à un partage de compétences entre les deux structures
De nombreux stagiaires sont accueillis de différentes écoles et différents diplômes (EJE, AP, IPDE, 3ième…)
L'association Les PEP 69/ML, représentée par le Directeur de secteur Développement Communication Recherche, participe par ailleurs au groupe de travail Petite Enfance de la Fédération Générale des PEP.

Les partenariats et les conventions

LES PARTENAIRES

En lien avec la Ville de Villeurbanne, la directrice participe aux commissions d'admission, au Point Infos Enfance de quartier et leur coordination, au CLSM. En lien avec la Métropole, participation régulière au groupe Petite Enfance & Handicap. En lien avec la CAF des sollicitations régulières sur des groupes de travail autours des critères de financement. Toutes ces actions ont été suspendues du fait de la crise sanitaire.

Les partenaires réguliers sont les différents CAMSP dont nous accueillons des enfants commun, l'HAD pédiatrique pour la continuité des soins aux enfants qu'ils prennent en charge en dehors de la crèche. Des associations (Forum réfugiés, ALPIL, Plateformes répit) nous sollicitent pour élaborer des solutions cohérentes pour des enfants de famille en grande précarité.

Les participations aux réunions de synthèse des différents enfants accueillis à la crèche dans leur lieu de prise en charge (CAMSP de Fontaines et de Décines, ITTAC, PMI de Villeurbanne) ou dans leur future école, ou à la crèche ont cette année été moins nombreuses. Des comptes rendus d'équipe sont rédigés et mis à la disposition des familles et des différents partenaires en accord avec les parents et souvent joint au dossier MDPH ou transmis au futur lieu d'accueil.

LES CONVENTIONS

La crèche est en partenariat avec les équipements petite enfance du quartier associatifs et municipaux. Un projet de groupe mixant des enfants de la crèche Pepilou et de la crèche Babilhome sur un atelier sportif dans une de leur salle dédiée est en cours d'élaboration avec la psychomotricienne et l'éducatrice sportive. Il a commencé fin janvier tous les mardis matin. Un autre projet se dessine avec les relais d'assistantes maternelles du quartier afin qu'elles puissent venir avec les enfants qu'elles ont en garde à la crèche sur un temps d'activité prévue : début en mars 2022 un mercredi matin sur deux.
Notre participation à la « grande lessive » dans le cadre de Villeurbanne capitale de la culture 2022 à la demande du service petite enfance de la ville nous fera étendre des productions des enfants au public le 24 mars et éventuellement en octobre. Le thème de ce printemps est « ombres portées ».
La Ville de Villeurbanne et la CAF sont les partenaires financiers.
la Ville a accepté notre demande de subvention supplémentaire : une formation collective d'envergure autour du projet de la crèche va donc s'auto financé ainsi que l'accès à la structure d'un apprenti pour des études spécifiques petite enfance.
Une convention avec l'Hospitalisation A Domicile Pédiatrique est signée depuis 2016.

Travailler avec les familles

Pour compléter le travail au quotidien de soutien à la parentalité, une action, financée par le fonds Publics et Territoires de la CAF du Rhône, et menée avec la psychologue qui intervient aussi en analyse des pratiques en lien avec une observation mensuelle des enfants de la crèche a permis une rencontre équipe famille en septembre en soirée sur le thème du plurilinguisme, avec un intervenant extérieur, et des temps individuels pour celles qui le souhaitaient ou que nous incitions au vu des problématiques observées. Ces temps sont de plus en plus convoités. Un élargissement à des ateliers enfants parents à la crèche suivi d'un petit temps de réflexion entre adultes est ré envisagé sur 2022, si la crise sanitaire le permet. .

ORGANISATION DE L'EAJE

PROJET D'ETABLISSEMENT ET ORGANISATION DE L'ACTIVITE

La crèche PEPILOU souhaite :

- *Offrir une possibilité d'épanouissement et de socialisation précoce des enfants en situation de handicap et, ou malades, dans un cadre sécurisé, avec des professionnels compétents, tout en répondant à des besoins de garde.*
- *Mettre les différences en évidence pour tous (chaque enfant est différent, chaque professionnel aussi…) pour mieux accompagner chaque enfant dans son rapport à l'Autre.*
- *Considérer chaque individualité de façon équivalente dans toutes les situations.*
- *Le climat sécurisant de la crèche créé par une permanence du matériel, ainsi que par les 7 professionnels à temps plein permet à l'enfant d'aller à la rencontre des autres malgré ses difficultés et ses limites.*
- *Pour les familles, leur offrir du temps sans l'enfant et les accompagner sur le chemin qu'ils tracent avec et pour l'enfant.*

Pour ce travail, les compétences partagées s'enrichissent les unes les autres.

Le projet d'établissement

En 2021, le projet d'accueil reste de prendre en compte les besoins individuels de chaque enfant dans les limites du collectif : les journées de travail sont organisées le soir pour le lendemain de sorte que l'accueil des enfants reste cohérent.

Les taches d'hygiène des locaux et du matériel ont été multipliées par deux et la limitation du nombre d'inscrits n'a pas diminué l'étendu des locaux… Elles ont surtout mis en place la limitation d'utilisation des locaux, du linge et des jeux ce qui a eu un fort impact sur la souplesse et la dynamique habituelles de l'organisation de l'accueil de tous.

A partir de septembre, l'arrivée de l'armoire désinfectante à sec, pour tout matériau, nous simplifie les temps et les roulements de jeux.

Le nombre limité d'enfants inscrits, en rigidifiant le fonctionnement routinier tant avec les familles qu'avec les enfants , a toutefois révélé quelques failles: les différences de chacune des professionnelles dans la manière de faire avec les enfants a parfois mis des enjeux entre elles dont les enfants et les familles se sont parfois saisis.

Les difficultés liées à l'absence régulière ou le retour à temps partiel de l'agent d'entretien ont été résolus par sa mutation officielle en septembre 2021. Son remplacement effectif fin septembre par une ancienne assistante maternelle ne s'est pas prolongé au-delà de la période d'essai et il a fallu recruter à nouveau.
Fin septembre, le CAP Petite Enfance démissionne pour aller sur un tout autre domaine professionnel. Avec de multiples candidatures soit choisissant un autre employeur pour une meilleure rémunération très souvent, soit ne correspondant pas au profil souhaité, l'embauche d'une personne en cours de certification est conclue mi-octobre. Autonome dans ses apprentissages, elle sollicite les collègues facilement pour la préparation de son épreuve : Elle devrait obtenir son CAP en juin 2022.
La démission d'une auxiliaire de puériculture est effective début novembre pour un déménagement dans une autre région.
La crèche fonctionne donc avec une à deux intérimaires pour compenser ses absences dont les recrutements sont compliqués. Une discussion avec la « boite » d'intérim permet d'avoir une certaine stabilité des intérimaires intervenant à la crèche.
Un travail sur la complémentarité des postes de CAP et d'agent se fait et le profil recherché s'affine. Une embauche est effective en janvier 2022.
Pour le poste d'auxiliaire, deux candidatures malgré les annonces renouvelées depuis octobre : une trop ancienne pour le budget de départ et malgré la reprise d'ancienneté pas assez rémunérée à son avis, l'autre ayant été embauchée la veille de l'entretien. Le poste reste vacant et remplacé au coup par coup par des intérimaires. Une réflexion sur quel profil possible est en cours puisqu'une des auxiliaire puéricultrice sera en congé maternité sur 2022. Ne restera au niveau sanitaire qu'une auxiliaire à temps plein, une infirmière à 0,4ETP et la directrice infirmière puéricultrice.
En attendant, l'accueil d'une étudiante en apprentissage d'auxiliaire puéricultrice est lancé pour septembre 2022.

Cette instabilité d'équipe est très « lourde » à porter et l'état d'esprit de transmission mis à mal chez les professionnelles qui restent : « A quoi bon s'investir dans la transmission puisque tout le monde s'en va ? »
Les enfants accueillis sont au cœur de ce ressenti et un cercle vicieux est en place : « nous ne sommes pas assez nombreuses, il y a trop d'enfants, les enfants en situation particulières sont trop lourds… »
La réalité montre tout autre chose et un travail de fond est mis en place avec la rencontre individuelle de chacune par la directrice de secteur, la proposition d'une formation et d'un accompagnement de la crèche et de son projet sur l'année 2022.

La crèche a été fermée pendant le confinement géré cette fois ci par la Ville de Villeurbanne, et non par la CAF, qui a mis à disposition quelques-uns de ses équipements.

L'organisation interne

Une réunion d'équipe et une réunion d'analyse de la pratique ont lieu tous les mois en soirée. Des réunions par qualifications, interdisciplinaires, continuité de direction, projets sont programmées par tranche d'une heure entre 13h et 14h idéalement une fois par mois.
Une modification sur les horaires de travail est envisagée afin de permettre que les taches annexes (ménage, repas, entretien du linge, rangement, désinfection des jeux…) soient effectives au quotidien. Un nouveau roulement est mis en place en janvier 2022.

Une journée de formation pour l'évacuation incendie et exercices a eu lieu en aout avant la réouverture de la crèche aux familles en aout 2021.

La démarche qualité

DEMARCHE RGPD

Un comité de pilotage associatif met en œuvre l'ensemble des modifications de nos pratiques autour du traitement des données personnelles, dans le respect de la RGPD au sein de l'association, en lien avec un DPO externe (société COSIPE). Le directeur de secteur participe à ces travaux.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS.

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées dans l'année

	DATE INSTALLATION	DERNIERE INTERVENTION
VMC (annuelle)	Mise en service octobre 2016	14/09/2021
CTA (annuelle)	Mise en service octobre 2016	15/02/2021
Incendie (annuelle)	Mise en service octobre 2016	08/06/2021
Électricité (annuelle)	Mise en service octobre 2016	25/02/2021
Alarme incendie (annuelle)	Mise en service octobre 2016	09/12/2021

Le suivi des installations est fait. Un défibrillateur en contrat de maintenance à distance quotidienne est sur place.
Grace aux financements conjoints de la CAF et du CSE, l'aménagement d'une armoire de rangement et l'achat d'une armoire désinfectante à sec ont pu être réalisés
Le Lions Club Lyon Aéroport organise un concert solidaire dont les bénéfices seront versés à la crèche pour la constitution d'une mallette de matériel sensoriel constituée par la psychomotricienne et aussi l'installation de stores pour atténuer la luminosité d'une pièce de vie. Ce concert a eu lieu en janvier 2022 et le Lions Club a l'intention de nous verser 4575 euros.
Des problèmes récurrents d'évacuation des eaux usées sont à ce jour à l'étude par le propriétaire.
La toiture en taule au-dessus d'une partie d'une des pièces de vie a été changée ayant fui : des travaux de réfection d'un plafond seront à prévoir.

RESSOURCES HUMAINES

CONSOLIDER L'EQUIPE

La crèche Pepilou a été ouverte avec une composition d'équipe plus qualifiée mais en nombre minimum. Le taux d'encadrement des enfants est plus difficile à assurer et la moindre absence peut désorganiser les plannings.

La crise sanitaire a complexifié aussi l'organisation interne : La crèche a fait partie des équipements réquisitionnés pendant le premier confinement de 2020 mais pas sur le deuxième de 2021, ce qui a mis l'équipe à l'arrêt.

Une réflexion est menée pour :

- *Adapter la taille de l'équipe au nombre d'enfants accueillis en journée, tout en tenant compte des missions spécifiques de la crèche.*
- *Adapter les roulements aux nécessités quotidiennes.*

Pour cela, des échanges avec la ville de Villeurbanne et la CAF ont été menés en 2021 et ont aboutis à l'augmentation de la subvention de la Ville.

Organigramme

QUALIFICATIONS DIFFERENTES	BASE = 9.226 ETP	Observations
Agent	0	Poste transformé pour qu'il soit tenu par deux personnes
Animatrice petite enfance	3	1 non diplômée (2022), 1 diplômée en commerce en Espagne, 1 diplômée licence STAPS spécialité Activité physique adaptée
CAP Petite Enfance	0	Poste transformé pour qu'il soit tenu par deux personnes
Auxiliaires puéricultrices	2	1 démission en novembre 2021 poste à pourvoir
Psychomotricienne	0.5	
Infirmière	0,4	-0,3ETP pour correspondre au salaire possible maximum
Educatrice de jeunes enfants	1	
Infirmière puéricultrice directrice	1	
Pédiatre	0.026	
TOTAL	**7,926 ETP**	**9,226ETP**

Au 1er Janvier 2022, l'effectif base de la crèche est de 10 salariés, ce qui représente 7,926 ETP.

L'embauche dès janvier 2021 en CDI de la remplaçante bien connue de l'équipe, des enfants et des familles permet une certaine stabilisation sur le premier semestre de l'année ponctuée par l'absence régulière ou le retour à temps partiel de l'agent d'entretien.

L'embauche d'une personne espagnole ayant pour objectif de passer son CAP Petite Enfance voire de poursuivre ensuite remet l'équipe dans une dynamique de transmission et d'organisation. En effet, même si l'intitulé du poste reste « animatrice petite enfance » les missions d'entretien des locaux et du linge font partie de sa fiche de poste en collaboration directe avec une deuxième personne, embauchée en janvier 2022. L'accompagnement à la réussite du certificat est l'objectif sur le premier semestre 2022.

Le temps du poste d'infirmière est encore modifié pour correspondre à la législation puisque la personne choisie et ayant accepté le poste est une infirmière puéricultrice des hospices à la retraite. Elle est présente sur la crèche les lundi, mercredi et vendredi 4H30.

Les difficultés de recrutement d'auxiliaire puéricultrice empêche de pourvoir le poste laissé vacant depuis novembre. Une autre sera en congé maternité en mai 2022. C'est donc avec une équipe para médicale très réduite que l'année 2022 s'annonce.

Le travail d'équipe devra permettre un accueil répondant convenablement aux missions de l'EAJE. L'accueil de chacun devra être pensé en fonction de ses besoins spécifiques mais aussi en fonction de la composition de l'équipe au moment de l'accueil, au regard de la sécurité de tous. Le temps de travail en réseau se doit d'être pensé pour être inscrit dans la réalité des taches de tous.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

DANS LA CONTINUITE DE 2021

La crèche Pepilou est un lieu d'accueil dont la dynamique a été mise à mal par l'écart entre l'idéal porté et la réalité, et par l'impossible concrétisation des perspectives, notamment du fait des problèmes de stabilité d'équipe, des financements, et évidemment de ces deux années compliquées…

Un gros travail sur les ressources humaines, notamment sur la composition de l'équipe est à nouveau à mener sur 2022 :
1/ sur la mise en valeur des compétences de chaque salariée,
2/ sur leur souhait d'apporter une plus-value au projet et comment,
3/ sur le nombre de salarié et leur qualification

L'animatrice petite enfance présente le CAP Petite Enfance en candidat libre, l'animatrice petite enfance recrutée en janvier a une licence STAPS option activités physiques et adaptées, l'éducatrice de jeunes enfants veut développer la continuité de direction, une des auxiliaire puéricultrice aurait besoin d'être un peu moins au quotidien et souhaiterait faire un projet d'accompagnement à la parentalité, l'infirmière devra développer le partenariat avec les lieux de soins.

Un travail de re élaboration du projet d'accueil a été acté et a démarré en février. Un accompagnement de l'équipe est prévu jusqu'en septembre 2022.

Les collaborations de quartier seront mises en place : pour les activités physiques adaptées avec la psychomotrienne et l'animatrice diplômée d'une licence STAPS APA,

L'ouverture de la crèche sur l'extérieur, le travail de réseau et de partenariat sont une nécessité à organiser concrètement afin que chacune des salariés puisse en prendre sa part : une équipe complète permettrait le détachement régulier d'une professionnelle pour mener ces missions de façon pluridisciplinaire.
Pour l'amélioration et le maintien d'une dynamique, un travail avec les familles est souhaitable tout comme un travail de communication dans cette perspective d'ouverture sur l'exterieur.

Pour l'amélioration de la qualité des locaux donc de l'accueil des enfants, des aménagements du jardin afin de préserver la fraicheur l'été(toiles), permettre de jardiner (bac à hauteur d'enfants et de fauteuil) et de circuler correctement avec les fauteuils des enfants. Pour éviter le port des tables et des chaises notamment, investir dans du mobilier extérieur adapté aux tout petits qui résiste aux intempéries. Pour deux des dortoirs non équipés, des stores permettraient d'occulter la lumière et de garder la fraicheur.
A l'intérieur, équiper la grande salle de tables et bancs qui se relèvent au mur de sorte que l'espace soit libéré quand il n'y en pas besoin.

Un budget de 22.000 euros a été redemandé à la CAF pour l'action d'accompagnement à la parentalité mis en place avec la psychologue et que l'on souhaite faire perdurer et faire évoluer si le contexte le permet.

La crèche Pepilou est un lieu d'accueil dont la dynamique a été mise à mal par l'écart entre l'idéal porté et la réalité, et par l'impossible concrétisation des perspectives, notamment du fait des problèmes de stabilité d'équipe, des financements, et évidemment de ces deux années compliquées.